



## DEMANDE DE SUBVENTION MINI-SEJOURS ET MINI-CAMPS 2023/2024

Cette subvention est destinée à prendre en charge une partie des frais de séjour d'accueil de loisirs avec hébergement uniquement si le mini-séjour ou le mini-camp est organisé pendant les vacances scolaires par le centre de loisirs (CLSH/ALSH). **Le dossier doit impérativement être envoyé avant le départ de l'enfant.**

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Sont subventionnés : les mini-séjours et les mini-camps organisés par le centre de loisirs durant les vacances scolaires pour une durée minimum de 2jours/1nuit et une durée **maximum 4jours/3nuits**. (A partir de 5 jours, envoyer la demande selon les critères des : "séjours choisis par les parents".)
- Les centres de loisirs et/ou association doivent avoir un agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour que le dossier soit subventionné. Le numéro d'agrément devra figurer sur la facture et/ou sur le formulaire.
- La subvention est calculée sur le montant total acquitté sur la grille 10-60% dans la limite d'un plafond journalier fixé actuellement à 50 euros par jour et par enfant. **ATTENTION : Les frais de rattachement ne sont plus subventionnés suite à la décision du CNAS du mois de février 2020.**

Voir site web du CAES : <http://caes.inserm.fr/fr/enfants/centres-de-loisirsetminiséjour/>

### COMPOSITION DU DOSSIER :

**Attention : en raison du nombre important de demandes,**

**tout dossier incomplet ne sera pas traité**

1

#### FICHE AGENT

(De l'année en cours sauf si déjà envoyée)

+

**Le Formulaire de demande de subvention**  
(Un par famille et par an)

2

**L'attestation de séjour**

3

#### L'attestation de non-subvention annuelle

Ce document peut nous parvenir dans un second temps

**ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.**

Pour plus d'information et calculer votre plafond : [caes.inserm.fr](http://caes.inserm.fr) (Rubrique PLAFONDS ET CALCUL)



93 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin Bicêtre

**CONTACT**

**Madame Valery's SAINVIL**

[valerys.sainvil@inserm.fr](mailto:valerys.sainvil@inserm.fr)

Tél : 01 82 53 34 38



Cadre réservé au CAES

Date de réception :

Notes :

.....  
.....  
.....

**DEMANDE DE SUBVENTION**  
**MINI-SEJOURS ET MINI-CAMPS 2023/2024**

**AGENT INSERM :**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ MAIL PRO : \_\_\_\_\_

**CONJOINT :**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Votre conjoint est-il salarié ?  OUI  NON

PROFESSION : \_\_\_\_\_ EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

**AVANT TOUTE DEMANDE ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE FICHE AGENT EST A JOUR !**

Merci de remplir un formulaire par famille.

NOM	PRENOM	SEJOUR		NOMBRE DE JOURS	ORGANISME
		DU	AU		

**N° D'AGREMENT D.D.C.S :** \_\_\_\_\_

L'organisme et l'activité étant choisis par moi-même, je dégage le CAES-INSERM de toute responsabilité.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et que les documents fournis sont conformes à la réalité.

Date de la demande : .....

Signature du demandeur :



## ATTESTATION DE SEJOUR

Je soussigné(e), .....

Représentant (nom de l'organisme).....

Atteste que l'enfant .....

A participé au séjour du ...../...../..... au ...../...../.....

Et s'est acquitté de la somme de .....

Cachet & signature obligatoires



## ATTESTATION DE NON SUBVENTION

(A faire remplir par l'employeur du conjoint une fois par année civile –  
Ce document peut nous parvenir dans un second temps)

Je soussigné(e) .....

En qualité de .....

certifie que M./Mme .....

### Ne perçoit pas de subvention

Pour son/ses enfant(s) :

NOM et Prénom .....

.....

.....

.....

.....

.....

Au titre des centres de loisirs :

**Pour l'année**  
**2023/2024**

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., Le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Cachet & signature :